

**PROCES – VERBAL**  
**COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES DU**  
**26 SEPTEMBRE 2016**

Présents :

Monsieur Didier DOMAT  
Monsieur Christophe ZAJAC  
Monsieur Antoine LEGENTIL  
Madame Céline REFFET

Excusées :

Madame Ana FERREIRA  
Madame Amélie MOINE

-----

Par application de l'article 21 des statuts de la FFBB, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales (ou CSOE) s'est réunie ce jour, au siège de la FFBB, afin de se prononcer sur la recevabilité des candidatures au poste de membre du Comité Directeur à pourvoir lors de la prochaine assemblée générale électorale.

L'assemblée générale se tenant le samedi 15 octobre 2016 à DIJON, les candidatures doivent être adressées à la FFBB au plus tard 30 jours avant cette date, conformément aux dispositions réglementaires, soit au plus tard le 15 septembre 2016.

**1 – Les délégués :**

A. La situation de Mayotte.

La CSOE a eu connaissance d'éléments pouvant permettre de douter de la régularité de la désignation du Délégué des clubs de la Ligue Régionale de Mayotte à savoir Monsieur MOHAMED Elamine-ABDOURAHAMNE.

L'article 9 du Règlement Intérieur de la FFBB dispose que pour l'élection des Délégués : «... *La Ligue Régionale ou le Comité Départemental concerné procède à un appel de candidatures en même temps qu'elle convoque les associations sportives à son Assemblée Générale ; le dépôt des candidatures se fait dans les mêmes conditions que pour l'élection au Comité Directeur de l'organe déconcentré concerné. Celui-ci adresse aux associations sportives la liste des candidatures recevables au moins 10 jours avant la tenue de son Assemblée Générale.* »

Il est constaté et établi que la Ligue régionale de Mayotte n'a pas procédé à l'appel à candidature pour l'élection des Délégués et que c'est son Comité Directeur qui a proposé à l'Assemblée Générale un candidat unique.

Dès lors, la procédure opérée étant contraire aux textes fédéraux, la CSOE ne peut que déclarer irrégulière l'élection de Monsieur MOHAMED Elamine-ABDOURAHAMNE.

De ce fait, les clubs de la Ligue Régionale de Mayotte ne seront représentés par aucun délégué aux l'Assemblées Générales Ordinaire et Elective du Samedi 15 Octobre 2016 à Dijon.

**B. La Liste des Délégués.**

Conformément à l'article 16 du Règlement Intérieur de la FFBB, la CSOE possède comme attribution d'arrêter la liste des Délégués et le nombre de voix attribuées à chacun d'eux. En conséquence, la CSOE valide la liste des Délégués ci-dessous :

	<b>LIGUES</b>	<b>Délégué</b>	<b>Rép. Voix</b>
1	ALPES	1. GEYNET Joël Supp : ROUSSEAU Pierre	3911
		2. GROS Patrick Supp : BLANCHARD Jean-Yves	3911
2	ALSACE	1. KIRSCH René	3881
		2. BLIEKAST Malou	3880
3	AQUITAINE	1. BOUQUET Daniel Supp : LECOMPTE Christian	5686
		2. PRÉDIGNAC Michel Supp : ANTOINE Anne-Marie	5685
4	PAYS DE LOIRE	1. DUPONT Jean-Michel Supp : TERRIENNE Michelle	4535
		2. FOURNIER Bernard	4534
		3. SUPIOT Yannick	4534
5	AUVERGNE	1. GILBERT Michel	2246
		2. DOUCHAIN Jean-Pierre	2245
6	BOURGOGNE	1. BRIERE Jean-Claude Supp : PRUDON Gilles	2455
		2. MARGUERY Michel	2455
7	BRETAGNE	1. LEBRETON Mickaël Supp : KERDONCUFF J. Jacques	3794
		2. COCHENNEC Marylise Supp : KERHUIEL Serge	3794
8	CENTRE	1. RIBAUT Jannick	3378
		2. RENARD Pascal	3377
9	CHAMPAGNE ARDENNE	1. PIHET Patrick Supp : ORCIN Claude	2105
		2. LE BRETON Patrick Supp : RIFFAUD François	2104
10	COTE D AZUR	1. COLLETTE Patrick Supp : CHEMIT Pascal	3910
		2. TRIFOGLI Maguy Supp : DANE Francis	3909
11	NORD PAS DE CALAIS	1. MERLIOT Paul	3834
		2. DERUWEZ Olivier	3834
		3. VANHAMME Bertrand	3834
12	FRANCHE COMTE	1. KROEMER Stéphane	2723
13	LANGUEDOC ROUSSILLON	1. CANAL René	2307
		2. TAHAIBALY Chamsyr	2306
14	LIMOUSIN	1. ROUANE Ghyslaine Supp : FAGUET Gérard	2050
		2. ROUSSY Jean-Marc Supp : ROBERT Jean-Paul	2050

	LIGUES	Délégué	Rép. Voix
15	LORRAINE	1. TERNARD André Supp : JOLIMET Pierre	2379
		2. KULINICZ Laurent	2378
16	LYONNAIS	1. GOMEZ Jean-Pierre Supp : SERRES Alain	3782
		2. SCOMPARIN Joël Supp : Pierre VACHER	3782
		3. BLATRIE Olivier	3782
17	HAUTE NORMANDIE	1. GOMEZ Michel	2893
		2. LANOE Nathalie	2893
18	BASSE NORMANDIE	1. HERBLINE Daniel Supp : COLLETTE Daniel	2928
		2. GHEWY Raphaël Supp : MONNIER Christine	2927
19	ILE DE FRANCE	1. DURAND Marceau Supp : COLLET Thomas	6176
		2. MARZIN Christian Supp : SEITE Laurent	6175
		3. SAVIGNY Alain	6175
20	PICARDIE	1. TISON Roger Supp : KELNER Jean-Paul	2331
		2. ATTAR David André	2331
21	POITOU CHARENTES	1. HENRI Patrick	2429
		2. WATRIN François	2429
22	PROVENCE	1. PETITBOULANGER Arnaud	3730
		2. BRUYERE Jean-Pierre	3730
23	PYRENEES	1. CAUMONTAT Jean-Claude Supp : MAJOURAU Alain	3102
		2. DELPECH Gérard Supp : DESBOIS Brigitte	3102
24	CORSE	1. LUCIANI Anne Supp : FILIPPI Jean-François	1249
30	GUADELOUPE	1. CHIPOTEL Dominique	1603
		2. PROTO Olivier	1603
31	MARTINIQUE		2276
32	GUYANE	1. DARNAL Rolande	1292
33	LA REUNION	1. GUILLOU Johan Supp : HOAREAU Vincent	2729
34	NOUVELLE CALEDONIE	1. DURAND Thierry Supp : DELAVEUVE Brigitte	977
35	POLYNESIE		689
36	MAYOTTE		2115
	COMITES	Délégué	Rép. Voix
1	AIN	1. BRUN Christophe	2414
		2. GALLET Chantal	2413
2	AISNE	1. LESAGE Noël Supp : ANCELIN Marie-Jeanne	1090

	COMITES	Délégué	Rép. Voix
3	ALLIER	1. VINCENT Jean-Luc	1420
0A	ALPES DU SUD	1. SAVINA Pierre	980
6	ALPES MARITIMES	1. CRESPIN Yves Supp : PEREZ Joëlle	2294
8	ARDENNES	1. CHARBONNIER Laurent	357
9	ARIEGE	1. DESDOIT Yves Supp : SANS Eric	1498
10	AUBE	1. DOMONT Jacques	654
11	AUDE	1. BERQUIERES René	665
12	AVEYRON	1. TEULIER Maurice Supp : SALESSE Daniel	1947
13	BOUCHES DU RHONE	1. PRUD'HOMME Frédérique	2886
		2. FARINA Francis	2886
14	CALVADOS	1. ADAM alain Supp : HAQUET P / LAPIERRE A	2446
15	CANTAL		414
16	CHARENTE	1. SALMON Cathy Supp : BITEAU Marylène	1620
17	CHARENTE MARITIME	1. GOURDON Sylvette Supp : PALVADEAU Geneviève	2697
18	CHER		1628
19	CORREZE	1. ROUANE Nicolas Supp : COUTOU Jean-Claude	1032
21	COTE D'OR	1. VERNOUD Jacky Supp : LAMOTTE Jean-Louis	1978
22	COTES D ARMOR	1. COLLET Christian Supp : MARTINEZ Bruno	1806
		2. BIZOT Xavier Supp : HUE Antony	1806
23	CREUSE	1. HEINZLE Bastien Supp : LE CALOCH François	716
24	DORDOGNE	1. BUSSIERE Virginie	2448
25	DOUBS	1. MOREIRA Sylvie	631
26	DROME ARDECHE	1. BOUSELOUGUIA Radouane	2601
		2. PETITJEAN Frédéric	2600
27	EURE	1. ROMERO Patrice Supp : LEVESQUES Patrick	2621
28	EURE ET LOIR	1. MAURY Jean-Yves Supp : GALLAND Emmanuel	1976
29	FINISTERE	1. FERRINI Narcisse Supp : MADEC Anne	2652
		2. FERRINI Lucienne	2652
30	GARD	1. FAESCH André	2466
31	HAUTE GARONNE	1. BINET Fabienne	3741
		2. ESCOFFRES Sandrine	3741
32	GERS	1. AGOSTINI Antoine	2088

	COMITES	Délégué	Rép. Voix
33	GIRONDE	1. TAUZIN Frédéric Supp : MAVEYRAUD Stéphane	3911
		2. EITO Françoise Supp : SAUVIGNON Gaétan	3911
34	HERAULT	1. PIERRON Lucie Supp : FERRIER Magali	2223
35	ILLE ET VILAINE	1. BURGUIERE Christophe Supp : ANGER Stéphane	3721
		2. COLINDRE Magaly Supp : DY Christine	3721
		3. LEFEVRE Alain Supp : FEVRIER Loïc	3721
36	INDRE	1. MOREAU Nathalie Supp : PIGET Marie-Laure	1329
37	INDRE ET LOIRE	1. DAUDIN Jacques Supp : GABORY Sophie	1870
		2. PETIBON Michel	1870
38	ISERE	1. MOPIN Monique Supp : CAMPISI Gérard	3755
		2. ALBISER Jean-Louis Supp : CHEVALIER Roland	3754
39	JURA	1. PETITJEAN Frédéric	423
40	LANDES	1. DUFAU Pierre Supp : PATUREAU Michel	2441
		1. BARERE Françoise	2441
41	LOIR ET CHER	1. SCHMIDT Wilfried Supp : SCHMIDT Ornella	1661
42	LOIRE	1. GRANGE Noël Supp : BEAL Antoine	3542
		2. ANDRE Annie Supp : BERAUD Jean-Jacques	3542
		3. ZENTAR Claudine Supp : BOURGEON J. François	3542
43	HAUTE LOIRE	1. GAUTHIER Bernard	1780
44	LOIRE ATLANTIQUE	1. PHILIPPE Jacques Supp : BOUDEAU Dominique	6700
		2. ERRIEN Patrick Supp : COURBOULAY Mireille	6699
		3. JOUNIER Franck	6699
45	LOIRET	1. TILLAY Dominique	2655
		2. JAMBERT Eric	2655
46	LOT	1. CHAPPAT Huguette	430
47	LOT ET GARONNE	1. MOPSUS Laurent Supp : LAMARQUE Christine	1775
		2. BONET Patrice Supp : NOAILLE Patrick	1775

	COMITES	Délégué	Rép. Voix
48	LOZERE		198
49	MAINE ET LOIRE	1. NICOLAS Philippe Supp : ALLARD Bénédicte	4964
		2. BIENVENU Roselyne	4964
		3. MARTIN Jean-Paul	4963
50	MANCHE	1. HERVE Jean-Paul Supp : HOUEZAN Sylvain	1100
51	MARNE	1. BAUDELOT Bernard Supp : LAURENT Jacques	1154
52	HAUTE MARNE	1. BARTHELEMY Pascal	121
53	MAYENNE	1. SORIN Nicolas Supp TRIPOTEAU Jean-Pierre	1643
		2. PAUGAM Françoise	1643
54	MEURTHE ET MOSELLE	1. BILICHTIN Thierry	2651
55	MEUSE		487
56	MORBIHAN	1. DIDRICK Georges	2785
		2. BOUCHACOT Guénaëlle	2785
57	MOSELLE	1. BERGER Gérard	2719
58	NIEVRE		810
59	NORD	1. CATTELLE Alain Supp : BOUCHENDHOMME Michel	5820
		2. GRUSZCZYNSKI Dorienne Supp : MARTINACHE Jean-Jacques	5820
		3. DESRUMAUX Jean-Luc	5819
60	OISE	1. PENET Grégoire Supp : KELNER Jean-Paul	2703
61	ORNE	1. LEMOIGNE Christian Supp : CHASSAC Corinne	1171
62	PAS DE CALAIS	1. JORE Philippe Supp : HANNEDOUCHE Martine	4722
		2. LABELLE Serge Supp : DENEUX Jacques	4721
63	PUY DE DOME	1. MESTRE Philippe	2199
		2. BESSON Dominique	2198
64	PYRENEES ATLANTIQUES	1. VOIEMENT Alain Supp : BORDENAVE Francis	2959
		2. CAMBLATS Eric Supp : CHENUT Jean-Jacques	2958
65	HAUTES PYRENEES	1. GINER Jérôme Supp : JEAN Philippe	1377
66	PYRENEES ORIENTALES	1. MARITON Bruno	1752
67	BAS RHIN	1. OEHLER Denis	4971
		2. KOBLER Eric	4970
68	HAUT RHIN	1. MORENO José Supp : TSCHAEN Chantal	2349
		2. LAMOUCHE Sandra	2349
69	RHONE	1. BARRE Dominique	4069
		2. GUILLEMIN Hervé	4069
		3. LASSELIN Pierre-Antoine	4069

	COMITES	Délégué	Rép. Voix
70	HAUTE SAONE	1. SIMON Jacques	1023
71	SAONE ET LOIRE	1. JORDAN DE CHASSAGNY M. Supp : BENOIT Marie-Christine	1601
		2. BERTHEAU Thierry Supp : CUENOT Christian	1601
72	SARTHE	1. MECKES Charles	2815
		2. CORVAISIER Jocelin	2814
73	SAVOIE	1. CAGNON Michel Supp : HELLIER Bernard	1818
74	HAUTE SAVOIE	1. JACQUIER Doris	1697
		2. BELLET Christian	1696
75	PARIS	1. DIA Oumar	2326
		2. TAILLANDIER Michel	2325
76	SEINE MARITIME	1. SALIOU Gérard Supp : FAURRE Xavier	2436
		2. BOURCIER Alban Supp : VIERO David	2436
77	SEINE ET MARNE	1. DE MUNCK Jean-Luc	3322
		2. QUICRAY Jean-François	3321
78	YVELINES	1. GALCERAN Gilles Supp : GALCERAN Patrick	4340
		2. PHAM Philippe	4341
79	DEUX SEVRES	1. FERCHAUD Eric	1998
80	SOMME	1. BAUDELET Jean-Michel	1449
81	TARN	1. LADET Bernard	2160
82	TARN ET GARONNE	1. RESTOUL Jean-Luc	1801
83	VAR	1. LEGNAME Philippe Supp : LAFFANOUR Marie-Hélène	2421
84	VAUCLUSE	1. VALENTIN Raymond	1856
85	VENDEE	1. SIMONNET Damien Supp : DURET Bernard	4424
		2. DUPERY Charles Supp : REMAUD Béatrice	4423
86	VIENNE	1. GLANGETAS Véronique	1622
87	HAUTE VIENNE	1. HACH Corinne Supp : ROUSSY Jean-Marc	1682
88	VOSGES	1. VALETTE Luc Supp : GREGORI Gilles	1595
89	YONNE	1. TAFFINEAU Didier	1554
90	BELFORT	1. BOSSARD Philippe	439
91	ESSONNE	1. SYLLA Mamadou Supp : ZINSOU Omer	3639
		2. ZEMOUR Daniel	3639
92	HAUTS DE SEINE	1. DEVILLARD Chantal Supp : BOMON Martine	2641
		2. VILLENEUVE Henri Supp : EKAMBI Charles Supp : HENRIC Danielle	2640

	COMITES	Délégué	Rép. Voix
93	SEINE ST DENIS	1. LISTOIR Alain Supp : ASSET Laurent	2838
		2. ASSET Astrid Supp : GUERIN Guy	2837
94	VAL DE MARNE	1. MISSER Christian Supp : BETHOUX Marie-Françoise	3051
		2. CONDAMINET Christine Supp : KAHLERT Monique	3050
95	VAL D'OISE	1. BERNARD Dominique	2876
		2. SEVILLA Mireille	2876

Après récupération des éléments manquants à l'établissement de la liste définitive, la CSOE arrêtera, préalablement à l'Assemblée Générale, la liste définitive des Délégués.

Conformément aux articles 21 des statuts de la FFBB et 11 du Règlement Intérieur de la FFBB, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales peut être saisie de toute contestation préalable relative aux pouvoirs des délégués et au nombre de voix. Elle statue sur les réclamations par une décision non susceptible de recours interne.

## **2 - Etude de la recevabilité des candidatures :**

La Commission constate que le Secrétaire Général de la FFBB a reçu, à ce jour, 51 candidatures pour l'élection aux fonctions de membre du Comité directeur de la FFBB.

- **Monsieur Alain SALMON**

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT600173, âgé de 56 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 19 août 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- **Monsieur Jean-Pierre VAILLANT**

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT570306, âgé de 59 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 25 août 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- **Monsieur Jean-Pierre GOMEZ**

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT60008, âgé de 56 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 26 août 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Gérald NIVELON

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT771706, âgé de 39 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 29 août 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Jean-Pierre BRUYERE

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT590337, âgé de 57 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 31 août 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Michel MARGUERY

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT630015, âgé de 53 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 31 août 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Boris VENDRAN

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT854221, âgé de 31 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 2 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Patrick COLLETTE

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT540218, âgé de 62 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 3 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Pierre DEPETRIS

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT641002, âgé de 52 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 5 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Madame Yannick SOUVRE

Candidate licenciée auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT690117, âgée de 47 ans.  
Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 6 septembre 2016.  
Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Georges PANZA

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT530036, âgé de 63 ans.  
Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 5 septembre 2016.  
Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Thierry BALESTRIERE

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT640073, âgé de 52 ans.  
Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 6 septembre 2016.  
Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur René KIRSCH

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT500013, âgé de 65 ans.  
Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 5 septembre 2016.  
Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Frédéric FORTE

Candidat licencié depuis auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature le n° VT701183, âgé de 46 ans.  
Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 6 septembre 2016.  
Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Madame Anne-Marie ANTOINE

Candidate licenciée auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT550196, âgée de 61 ans.  
Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 6 septembre 2016.  
Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Madame Françoise AMIAUD

Candidate licenciée auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT610343, âgée de 55 ans.  
Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 7 septembre 2016.  
Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Madame Françoise EITO

Candidate licenciée auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT560385, âgée de 59 ans.  
Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 8 septembre 2016.  
Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Christian AUGER

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT540022, âgé de 62 ans.  
Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 8 septembre 2016.  
Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Damien SIMONNET

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT730741, âgé de 43 ans.  
Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 7 septembre 2016.  
Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Madame Valérie ALLIO

Candidate licenciée auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT690050, âgée de 47 ans.  
Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 8 septembre 2016.  
Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Michel GILBERT

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT510249, âgé de 65 ans.  
Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 7 septembre 2016.  
Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Mili SPAHIC

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT853339, âgé de 30 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 10 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Jean-Pierre SIUTAT

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT580015, âgé de 57 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 9 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Christian MISSER

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT450101, âgé de 71 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 12 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Patrice ALEXIS

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT580176, âgé de 58 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 9 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Laurent MOPSUS

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT720820, âgé de 43 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 12 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Jean-Pierre HUNCKLER

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT590822, âgé de 57 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 12 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Patrick HAQUET

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT630387, âgé de 53 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 9 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Jean-Pierre de VINCENZI

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT570350, âgé de 59 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 9 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Madame Catherine GISCOU

Candidate licenciée auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT620445, âgée de 54 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 12 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Paul MERLIOT

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT830731, âgé de 64 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 12 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Guillaume de KERMEL

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT510038, âgé de 33 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 13 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Madame Agnès FAUCHARD

Candidate licenciée auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT600926, âgée de 56 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 12 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Luc VALETTE

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT590107, âgé de 57 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 13 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Bernard DANNELE

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT490009, âgé de 67 ans.

Candidature au poste de Médecin adressée conformément aux dispositions réglementaires le 12 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Erwan SILLIAU

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT671050, âgé de 49 ans.

Candidature au poste de Médecin adressée conformément aux dispositions réglementaires le 12 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Madame Morgane PETIT

Candidate licenciée auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT731373, âgée de 43 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 13 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Yannick OLIVIER

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT753582, âgé de 40 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 14 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Madame Stéphanie PIOGER

Candidate licenciée auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT746188, âgée de 42 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 13 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Madame Nathalie LESDEMA

Candidate licenciée auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT734549, âgée de 43 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 9 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Madame Anne LUCIANI

Candidate licenciée auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT530062, âgée de 62 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 14 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Philippe LEGNAME

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT490072, âgé de 66 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 13 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur François-Xavier FAVAUDON

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT860119, âgé de 29 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 13 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Madame Carole FORCE

Candidate licenciée auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT680738, âgée de 47 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 14 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Stéphane KROEMER

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT740995, âgé de 42 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 13 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Madame Corinne CHASSAC

Candidate licenciée auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT660168, âgée de 50 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 15 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Madame Sophie GABORY

Candidate licenciée auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT640322, âgée de 52 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 15 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Madame Dominique CHIPOTEL

Candidate licenciée auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT570135, âgée de 59 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 15 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Alain ANICET

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT610098, âgé de 55 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 14 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Madame Magali FERRIER

Candidate licenciée auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT710143, âgée de 45 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 14 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

- Monsieur Bruno MARITON

Candidat licencié auprès de la FFBB à ce jour, et dont la création de la licence date de plus de 6 mois à compter du dépôt de sa candidature sous le n° VT630162, âgé de 53 ans.

Candidature adressée conformément aux dispositions réglementaires le 15 septembre 2016.

Aucune incompatibilité constatée en raison de l'article 13 des statuts.

Candidature recevable

En conséquence de ce qui précède, la Commission déclare ce jour recevable la candidature des personnes suivantes :

- |                              |                          |
|------------------------------|--------------------------|
| 1. ALEXIS Patrice            | 27. HUNCKLER Jean-Pierre |
| 2. ALLIO Valérie             | 28. KIRSCH Rene          |
| 3. AMIAUD Françoise          | 29. KROEMER Stephane     |
| 4. ANICET Alain              | 30. LEGNAME Philippe     |
| 5. ANTOINE Anne-Marie        | 31. LESDEMA Nathalie     |
| 6. AUGER Christian           | 32. LUCIANI Anne         |
| 7. BALESTRIERE Thierry       | 33. MARGUERY Michel      |
| 8. BRUYERE Jean-Pierre       | 34. MARITON Bruno        |
| 9. CHASSAC Corinne           | 35. MERLIOT Paul         |
| 10. CHIPOTEL Dominique       | 36. MISSER Christian     |
| 11. COLLETTE Patrick         | 37. MOPSUS Laurent       |
| 12. DANNEL Bernard           | 38. NIVELON Gerald       |
| 13. DE KERMEL Guillaume      | 39. OLIVIER Yannick      |
| 14. DE VINCENZI Jean-Pierre  | 40. PANZA Georges        |
| 15. DEPETRIS Pierre          | 41. PETIT Morgane        |
| 16. EITO Françoise           | 42. PIOGER Stéphanie     |
| 17. FAUCHARD Agnès           | 43. SALMON Alain         |
| 18. FAVAUDON François-Xavier | 44. SILLIAU Erwan        |
| 19. FERRIER Magali           | 45. SIMONNET Damien      |
| 20. FORCE Carole             | 46. SIUTAT Jean-Pierre   |
| 21. FORTE Frederic           | 47. SOUVRE Yannick       |
| 22. GABORY Sophie            | 48. SPAHIC Mili          |
| 23. GILBERT Michel           | 49. VAILLANT Jean-Pierre |
| 24. GISCOU Catherine         | 50. VALETTE Luc          |
| 25. GOMEZ Jean-Pierre        | 51. VENDRAN Boris        |
| 26. HAQUET Patrick           |                          |

Fait à Paris, le 26 Septembre 2016

Monsieur Didier DOMAT



Monsieur Christophe ZAJAC



Monsieur Antoine LEGENTIL



Madame Céline REFFET

